

Communiqué de presse
Le 17 novembre 2015

**SIGNATURE D'UN PARTENARIAT RENFORCE ENTRE BPIFRANCE ET LA SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES
POUR FACILITER L'ACCES AU FINANCEMENT DES TPE ET PME**

Le 17 novembre 2015, Philippe RICHARD, Directeur général de la SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES et Michèle PAPALIA, Directrice Régionale Bpifrance ont signé une nouvelle convention de délégation de décision de garantie afin de faciliter l'accès au crédit pour les Professionnels, TPE et PME.

Cette nouvelle convention permet à la SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES de bénéficier de la garantie de Bpifrance dans des conditions étendues :

- un **montant d'encours garanti allant jusqu'à 200 K€**
- un **seuil d'éligibilité** élargi aux sociétés comptant jusqu'à 250 salariés,
- une **extension de la typologie des projets finançables** : outre la création d'entreprise, le développement et la transmission, les financements sont désormais ouverts aux opérations de renforcement de trésorerie grâce à la création d'un nouveau fonds dédié.

Philippe RICHARD, souligne que ce nouveau dispositif s'inscrit dans la forte dynamique de la SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES dans le financement de l'économie locale, avec une présence renforcée pour **accompagner les entreprises dans leurs projets et investissements.**

Michèle PAPALIA, Directrice Régionale Antilles Guyane, précise : « Cette convention de délégation de décision signée avec la Société Générale de Banque aux Antilles permettra d'améliorer efficacement la mise en œuvre de nos garanties de prêts bancaires. Symbole de proximité et de simplicité, elle renforcera les liens entre nos deux établissements pour un impact très positif sur la diffusion de l'ensemble de nos dispositifs auprès des entreprises. C'est l'accomplissement d'une nouvelle étape dans le déploiement de Bpifrance aux Antilles Guyane ».

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

A propos de la SOCIETE GENERALE DE BANQUE AUX ANTILLES

La Société générale de Banque aux Antilles est une filiale du Groupe SOCIETE GENERALE, partenaire majeur de la vie économique française qui s'est implanté aux Antilles en 1979. Présente initialement en Guadeloupe et en Martinique, la Banque a complété son dispositif en créant un pôle entreprise en Guyane en 2014.

La Société générale de Banque aux Antilles propose des services bancaires adaptés aux particuliers, aux professionnels ainsi qu'aux entreprises, par un réseau de 5 agences de Particuliers (3 en Guadeloupe et 2 en Martinique), 3 espaces Entreprises (1 dans chaque département) et 2 espaces professionnels.
Plus d'informations sur www.sgba.fr

Contacts presse :

SGBA

Suzy Valmorin

Tél : 05 90 32 27 73

suzy.valmorin@socgen.com

Bpifrance

Vanessa Godet

Tél : 01 41 79 84 33

vanessa.godet@bpifrance.fr